



# Concours 2010 « Décris-moi la citoyenneté numérique »

1ère édition – Résultats présentés au 9e forum eCulture le 8 sept. à Lausanne, Suisse

**INTRODUCTION.** Sur Internet, on trouve de tout. C'est autant l'Eldorado que le Far-West. Les risques d'abus existent. Mais il y a pire : le fait de diaboliser Internet en ratant l'occasion de réfléchir ensemble sur la place du numérique dans sa vie, sa famille, son travail. Car tout internaute est un citoyen numérique, encore faut-il en être conscient.

C'est pourquoi ce concours a pour but de **susciter le débat** et de **mettre en évidence les bonnes pratiques** sur les autoroutes de l'information, en récompensant les meilleurs articles sur le sujet « netizenship » (citoyenneté numérique). Alors, **à vos claviers**, après avoir découvert les conditions de participation ci-dessous.

<b>Délais</b>	<b>Les articles doivent être publiés d'ici au lundi 23 août 2010 (12h GMT) à l'URL de votre choix</b> Vous pouvez poster votre article sur <a href="http://www.zen3.net">www.zen3.net</a> , le jardin des citoyens du net, par exemple.
<b>Thème</b>	<b>Citoyenneté numérique: mes pratiques, mes expériences, mes histoires...</b> Partagez vos bonnes ou mauvaises expériences, les difficultés que vous avez rencontrées dans votre usage d'Internet, vos solutions, conseils et conclusions.
<b>Catégories</b>	Participez à titre individuel ou de groupe (collègues, amis, écoles...). Il y a trois catégories : <ol style="list-style-type: none"> <li><b>Bloggeurs &amp; tout public</b> (notamment enseignants, experts, amateurs...)</li> <li><b>Moins de 20 ans</b> (écoliers, étudiants, jeunes en formation...)</li> <li><b>Voix du Sud</b>, dédié aux francophones résidents en Afrique, Amérique latine &amp; Asie.</li> </ol> <p>Le jury sera composé de bloggeurs, d'enseignants, de journalistes, de responsables d'association du web solidaire de fondateurs du réseau Cooperation.net et sera coordonné par le conseil scientifique de la Fondation Yinternet.org</p>
<b>Prix</b>	<b>1500.- Euros à gagner</b> (500 Euros par catégorie, un ou deux lauréats par catégorie).  <b>Les textes primés seront publiés</b> dans la collection « Netizenship, la citoyenneté numérique pratique». Cette collection de publications (support numérique & papier) sera lancée à l'occasion du 9e Forum eCulture (8 septembre 2010, Lausanne, entrée libre, cf <a href="http://www.forumeculture.net">www.forumeculture.net</a> ). Ils seront édités sous licence libre et diffusés dans les réseaux professionnels, écoles, associations,...
<b>Critères principaux</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Votre texte fait entre <b>5'000 et 10'000 caractères</b>, ni moins ni plus (env. 1 à 3 pages)</li> <li>Vous traitez des enjeux citoyens de la société de l'information ET de pratiques concrètes.</li> <li>Illustrations (images, sons...) autorisées, mais il s'agit surtout d'un concours de rédaction texte.</li> <li>Originalité de votre article (l'angle, le récit d'expérience...) et qualité rédactionnelle générale</li> <li>Vous avez mentionné en fin d'article qu'il est sous licence Art Libre (<a href="http://artlibre.org/">http://artlibre.org/</a>)</li> </ol> <p>Vous pouvez aussi prendre un article que vous aviez déjà publié, et le mettre à jour.</p>
<b>Procédure pour participer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>En avant la créativité! A vous de nous raconter une histoire, de partager une expérience, de rédiger un exemple de bonnes pratiques, de soumettre une vision... Bref tout ce que vous trouverez utile pour traiter du sujet de la citoyenneté numérique.</li> <li>Publiez votre texte où vous voulez sur le web.</li> <li>Inscrivez-vous sur <a href="http://www.forumeculture.net">www.forumeculture.net</a> et indiquez l'URL à laquelle vous avez posté votre texte (la date de naissance est obligatoire pour la catégorie <i>Moins de 20 ans</i> et l'adresse est obligatoire pour la catégorie <i>Voix du Sud</i>).</li> <li><b>Le lundi 23 août 2010 à 12h GMT, nous récolterons vos articles en suivant l'URL que vous nous aurez donnée. Seule cette version fait foi pour le jury.</b></li> </ol>
<b>Conseils pour bien participer</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>N'attendez pas la dernière minute</li> <li>Visionnez le film « Netizenship » sur <a href="http://www.ycampus.net">http://www.ycampus.net</a></li> <li>Inspirez-vous d'articles déjà postés à ce sujet sur le web, par exemple sur <a href="http://www.yinternet.org">http://www.yinternet.org</a>.</li> </ol>

Ce concours est réalisé par la fondation Yinternet.org, la HEPL du canton de Vaud et l'UNIL, en complément à deux projets européens de formation tout au long de la vie soutenus par le Secrétariat fédéral à l'Education et à la Recherche :

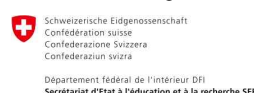
- Cybertraining (prévention de la cyberintimidation, programme Grundtvig de l'UE)

- EPICEA (Développement de stratégie ePortfolio et identités numériques en Europe, programme Leonardo de l'UE).

Concours organisé par:



Concours soutenu par:



Leonardo da Vinci



# Foire Aux Questions du Concours Netizenship

## Détails pratiques

### Pourquoi s'inscrire avant d'avoir terminé mon article ?

Annoncez dans le formulaire que vous allez participer au concours, ainsi nous connaissons votre intention.

Plus vous vous inscrivez tôt, plus vous attirez l'attention, car les articles seront lu par le jury par ordre chronologique d'inscription sur le formulaire.

Aussi, même si vous pouvez vous inscrire jusqu'au dernier moment, nous vous recommandons de vous inscrire dès maintenant, ceci nous permet d'évaluer le nombre de participant et les intentions de chacun. Ensuite d'ici au 23 août 2010 à 12h GMT, vous pourrez retourner sur votre formulaire d'inscription et saisir ou modifier l'URL d'inscription.

### Pourquoi dois-je accepter de mentionner que mon article est sous licence d'Art Libre ?

La licence Art libre, compatible avec la licence Creative Common, est la licence choisie par le groupe de publication pour que l'information sur la citoyenneté numérique soit accessible au plus grand nombre sans discrimination.

Plus d'info, par exemple, sur <http://artlibre.org/>

### Et pour les illustrations, comment faire en terme de licence ?

Les illustrations de votre article ne seront pas utilisées pour la publication « Netizenship ».

Donc il suffit de mentionner la licence de l'illustration et son auteur. Par exemple «Source de l'image : [www.Flickr.com/nom\\_de\\_l-auteur](http://www.Flickr.com/nom_de_l-auteur), dans la catégorie Creative Common, auteur XYZ ».

Sans mention de la source et de l'auteur, nous considérons que vous avez utilisé une image sans autorisation.

Vous pouvez chercher sur le web et trouver de nombreuses banques d'images libres.

En savoir plus ici : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Banque\\_d%27images](http://fr.wikipedia.org/wiki/Banque_d%27images)

### Si je gagne le concours, comment s'effectuera le paiement ?

Le paiement s'effectuera sur votre compte bancaire ou par virement Western Union en Afrique.

Le jury se réserve le droit d'attribuer un ou plusieurs prix à un ou deux auteur-s dans chaque catégorie.

### Pouvons-nous participer en groupe ?

Oui, auquel cas nous partons du principe que vous faites appel à l'intelligence collective, et vous serez pris en considération dans la catégorie bloggeurs et professionnels.

### Pouvons-nous copier des textes d'autres auteurs ?

Oui vous pouvez copier des morceaux de textes venant d'autres auteurs pour construire votre article, pour autant que vous mentionniez toutes les sources. Le comité d'organisation fera une vérification des sources et utilisera le cas échéant les systèmes de vérifications automatiques pour identifier les éventuelles copies avec sources non mentionnées. Si un article contient des passages copiés sans mention des sources, nous nous réservons le droit de disqualifier le participant.

### Comment va se passer la remise des prix le 8 septembre 2010 à Lausanne ?

Durant la journée, en présence de la présidente de Wikimedia, les gagnants seront annoncés avec une projection de la page de leur article. De plus, le livre « Netizenship, la citoyenneté numérique pratique » (qui contiendra les articles des lauréats et de nombreux autres rédigés par le collectif d'Ynternet.org sous la direction de Théo Bondolfi) sera distribué aux participants du forum.

### Les résidents de pays du Sud peuvent-ils participer à la remise des prix en Suisse ?

*Video Stream* : la remise des prix sera filmée et disponible sur le site [www.forumeculture.net](http://www.forumeculture.net) dans les jours suivant le concours.

*Visa de séjour en Suisse* : parmi ses activités d'inclusion numérique, l'équipe d'Ynternet.org a développé le réseau [www.cooperation.net](http://www.cooperation.net) en Afrique de l'Ouest francophone depuis 1998. Nous avons constaté qu'il n'est pas aisé d'obtenir des visas de séjours pour que nos partenaires africains puissent participer à des conférences en Europe. Aussi nous avons renoncé, afin de ne pas créer de faux espoirs. Néanmoins les participants sont tous les bienvenus, pour autant qu'ils aient la possibilité d'obtenir un visa de séjour par d'autres moyens, par exemple s'ils ont un projet de voyage déjà planifié de longue date et que par chance ils seront en Europe centrale à l'époque du forum. Auquel cas nous pouvons, dans l'esprit de solidarité et de simplicité qui nous anime, les loger quelques jours gratuitement chez un de nos membres ou sympathisant, si votre article sur la netizenship a été retenu ou remarqué dans le cadre du concours.

### Si je fais des modifications après le 23 août 12h, que se passe-t-il ?

Le 23 août à 12h, l'équipe d'organisation du concours prendra l'URL de l'article donnée dans le formulaire d'inscription au concours, et nous copierons-collerons le contenu de votre article sur une page web que vous ne pourrez pas modifier. Vous pourrez donc toujours modifier votre article, mais seul l'article récupéré le 23 août à 12h sera pris en compte par le jury.

### Si j'ai d'autres questions, à qui et comment les adresser ?

Vous pouvez écrire en tout temps jusqu'au 12 août 2010 pour poser vos questions à [info@ynternet.org](mailto:info@ynternet.org)

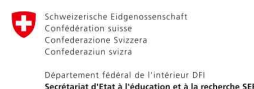
Nous y répondrons par courriel puis, si la question est utile pour tous les participants, nous transmettrons la réponse par courriel à tous les participants déjà inscrits.

## Bonne chance, que les meilleurs gagnent et vive l'Internet citoyen !

Concours organisé par:



Concours soutenu par:



Leonardo da Vinci